

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ŒUVRE DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER.

Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs l'existence de cette nouvelle et précieuse institution, dont la charité chrétienne vient de doter les classes populaires. Plusieurs de nos rédacteurs ont rendu compte, dans nos colonnes, des vives impressions qui les animaient au sortir de ces assemblées, où ils venaient de voir recueillis et longuement attentifs à la parole d'un prêtre, plusieurs centaines de ces hommes dévoués à un labeur quotidien, et chez qui, le plus souvent, des habitudes trop connues absorbent, comme un tribut fatal, les loisirs du dimanche. Mais il importe aujourd'hui de donner à nos lecteurs une connaissance plus complète, une idée plus précise de la nature et du but de ces réunions. Nos premières révélations ont fait naître non seulement à Paris, mais dans plusieurs départemens, une émulation sainte qui va étendre, à toute la France peut-être, le bienfait de ces associations d'ouvriers. Déjà de divers points on nous demande des renseignemens propres à éclairer la marche à suivre, partout où ces fondations seront jugées opportunes; on désire connaître la nature et les formes de celles qui doivent servir de type; on est curieux d'apprendre leur origine et leur histoire. C'est précisément pour répondre à ces désirs, et contribuer ainsi au développement de cette institution salutaire, que nous allons donner une notice sur l'Œuvre de saint François Xavier, d'après des renseignemens puisés aux sources les plus sûres.

Le but de l'œuvre est de procurer aux adultes, et spécialement aux ouvriers, l'instruction chrétienne, et des secours spirituels et temporels tout à la fois en cas de maladie. Ce n'est pas une caisse de provoyance ni de secours mutuels, c'est une œuvre toute de foi, toute d'instruction religieuse, où la charité chrétienne trouve sa place; c'est, qu'on le remarque bien, une œuvre essentiellement paroissiale. Quoique partagés en différentes réunions qui portent le nom de *Conférences paroissiales pour les adultes*, tous les associés de l'Œuvre de Saint-François-Xavier doivent être unis par une pensée commune; ils doivent avoir le même but, le même esprit, les mêmes exercices. Les traits principaux qui la caractérisent, qui constituent et qui doivent maintenir cette unité sont: 1^o. l'aggrégation à la grande œuvre de la Propagation de la Foi. Le nom de saint François-Xavier, sous le patronage duquel sont placées nos conférences paroissiales, rappelle cette immense, sublime et vraiment catholique association qui a pour but de faire contribuer tous les enfans de l'Eglise, et les pauvres surtout, à la diffusion des lumières évangéliques parmi les infidèles. Le montant de la souscription à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, prélevé sur la légère cotisation mensuelle des membres de chaque conférence les rend participants, presque à leur insu, de tout le bien qu'elle opère et des faveurs spirituelles qui en sont le prix. Ceci est un résultat qui peut acquérir une grande importance, et, comme nous n'en doutons pas, ce principe est adopté par toutes les conférences paroissiales. 2^o. L'initiation régulière à l'enseignement catholique au moyen de la *Doctrina Chrétienne* de L'Homond, qu'on délivre comme brevet d'admission à tous les membres de l'Œuvre, dont cet excellent livre résume si bien le but, instruire et moraliser. On y joindra bientôt le *Manuel* des conférences qui s'imprime en ce moment, et qui doit contenir, outre les avis nécessaires touchant la tenue des séances et les usages de l'Œuvre, un choix de cantiques appropriés à ces réunions.

Cependant l'on se tromperait bien, si l'on imaginait que les fondateurs de l'Œuvre de Saint-François-Xavier ont voulu ou cru réunir autour d'eux autant de véritables chrétiens qu'il sont d'auditeurs. Sans doute, les ouvriers qui ont conservé les principes d'une éducation religieuse s'empressent de répondre à leur appel; c'est pour eux un saint rendez-vous où ils s'affirment dans la pratique de leurs devoirs, et se fortifient mutuellement contre le respect humain. Tels sont les premiers appelés; mais ce ne sont pas les seuls. L'Œuvre convoque à ses solennités mensuelles tous ceux chez qui dort une étincelle de feu sacré; elle veut attirer et attacher les bonnes natures à qui manquent l'instruction, les habitudes, l'exemple, et leur donner doucement et progressivement tous ces avantages. Beaucoup sont entièrement déshabitués de toute pratique religieuse; mais parmi eux-là, un certain nombre est victime d'une sorte de nécessité du travail qui leur est imposé le dimanche même, et qui les tient forcément éloignés de l'Eglise. L'Œuvre de Saint-François-Xavier leur offre un premier lien qui les rattache à la religion et quelques actes de culte préparent la voie qui les ramènera plus tard à un exercice régulier de leurs devoirs religieux. La plupart des ouvriers ne lisent point, où, ce qui est pire, lisent les livres que vous savez. L'Œuvre de

Saint-François-Xavier fonde dans chaque paroisse une bibliothèque à leur usage, et propage parmi eux de bons livres qu'elle leur distribue à la fin de chaque séance, en forme de loterie. Nous avons assisté déjà à des scènes touchantes produites par l'action de cette nourriture spirituelle sur l'esprit de quelques associés. En un mot, les directeurs de l'Œuvre ont voulu jeter la semence, mais ne se sont pas flattés de recueillir des fruits immédiats; ils demandent peu maintenant, pour plus tard obtenir beaucoup; ce ne sont pas des chrétiens tout faits qu'ils appellent, mais des hommes dont ils veulent faire des chrétiens, par un traitement approprié à la nature et aux dispositions de leur esprit. Aussi s'estiment-ils heureux de voir leur zèle récompensé par un certain nombre de conversions réelles et sérieuses; depuis près de trois ans, dans la seule réunion de Sainte-Marguerite, chaque année ramène à la foi et à l'accomplissement du devoir pascal trente à quarante de ses membres. C'est peu sur plusieurs centaines d'hommes, sans doute; mais c'est beaucoup eu égard à l'état général de la classe où nos missionnaires paroissiaux recrutent ces intéressants prosélytes; et nous applaudissons tous les jours avec bonheur à de semblables conquêtes, lorsqu'elles sont faites sous d'autres cieux et dans des régions sauvages par des apôtres qu'y entretient la grande Œuvre de la Propagation de la Foi.

Pour être admis dans l'Œuvre de Saint-François-Xavier, les candidats doivent être présentés par une personne recommandable, et assister à trois assemblées consécutives. Au dessus de 17 ans, toute personne peut être reçue, sans distinction aucune de rang, d'âge ou de profession. Les membres admis sont inscrits sur un registre, et contractent l'obligation d'assister régulièrement aux séances qui se tiennent une fois par mois, le dimanche, de sept à dix heures du soir, de se conformer aux règles établies pour le bon ordre, et de donner exactement leur offrande, qui est fixée à cinquante centimes par mois. Cette souscription est destinée: 1^o. à payer leur abonnement à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, comme nous l'avons dit ci-dessus; 2^o. à subvenir aux frais des conférences, qui sont de trois sortes, savoir: la dépense des livres distribués, celle fort considérable du luminaire et du mobilier nécessaire à la tenue des séances, et celle enfin des secours distribués à domicile, par les visiteurs de l'Œuvre, aux ouvriers malades. Il n'est pas besoin de dire que la recette est loin de couvrir la dépense; mais la Providence y pourvoit en grande partie par les secours généreux que des personnes pieuses ou intelligentes versent dans le faible trésor de l'Œuvre pour en combler le déficit. Du reste, un des avantages de cette Œuvre, c'est qu'on peut l'établir partout sans avance de fonds.

Voici l'ordre habituel des exercices qui ont lieu dans les réunions mensuelles.

A l'ouverture de la séance, on chante les petites vêpres; puis on donne lecture du compte-rendu de la séance précédente; cette lecture est suivie du panégyrique d'un saint ou de quelque grand homme; nous avons entendu successivement ceux de saint François-Xavier, de saint Joseph, de Descartes et du vénérable La Salle. A cet exercice succède le chant de quelques strophes d'un cantique choisi. Puis, une demi-heure environ est consacrée à une instruction scientifique ayant pour objet immédiat de donner à l'auditoire des notions intéressantes sur la nature ou les arts, mais ayant pour but principal d'élever les esprits vers les grandeurs de la Providence, ou d'appuyer les vérités chrétiennes dans quelque genre que ce soit. Cet exercice, nous n'avons pas besoin de le dire, est un des principaux attraits de ces réunions. Après le chant de quelques nouvelles strophes d'un cantique, il est fait une instruction sur le dogme, le culte, la morale ou les sacrements, puis on procède à la distribution de livres religieux aux nouveaux membres reçus dans la séance, laquelle se termine par les prières *Pater, Ave*, et l'invocation connue à saint François-Xavier.

Suivant un mot fort juste attribué à Mgr. l'archevêque de Paris. "le bien est ennemi du bruit, et le bruit est ennemi du bien;" aussi les directeurs de l'Œuvre de Saint-François-Xavier ont-ils évité jusqu'ici et redouté même le bruit et l'éclat: voilà plus de deux ans qu'elle poursuit dans le silence sa marche et ses succès. Toutefois, ils ont jugé que la solennité intérieure des séances ne pouvait que contribuer à l'effet qu'ils veulent produire, souvent c'est de la bouche d'un évêque que l'instruction descend sur ces humbles esprits. C'est Mgr. l'archevêque lui-même qui, dans la paroisse de Sainte-Marguerite, a présidé la séance du mois de mai dernier; Mgr. de Janson a présidé celle de décembre et demandé à célébrer la messe de communion; de plus, il a désiré que son nom fût inscrit sur les registres de la Société.

Enfin, dans l'avant-dernière séance, c'est Mgr. l'évêque de Nevers qui a présidé ; c'est lui que nous avons entendu exprimer, avec cette puissance de parole qui ne fut peut-être jamais mieux inspirée, l'émotion que lui causait l'imposant spectacle dont il était témoin, et les consolations nouvelles que réservait à l'Eglise ce concours d'enfants du peuple répondant à l'appel de la charité.

Il y a trois ans bientôt que l'Œuvre de Saint-François-Xavier fit son apparition dans la capitale, et ses débuts, comme ceux de tant de grandes choses, furent simples et modestes. Déjà toutefois de nombreuses réunions d'adultes existaient dans les paroisses de Saint-Nicolas-des-Champs et de la Madeleine. Celle-ci affiliée à la confrérie du Rosaire vivant, ouvrait une caisse d'épargne, uniquement destinée aux ouvriers chrétiens, et les réunissait au moins une fois la semaine. Celle-là rassemblait tous les mois environ 200 jeunes gens, dont quelques-uns soutenaient entre eux des discussions animées sur les points les plus épineux du dogme et de la morale. Poussé par le zèle des âmes, mais heureux du précieux concours que lui offrait le dévouement des Frères des Ecoles chrétiennes, M. l'abbé Haumet, curé de la paroisse de Sainte-Marguerite, se vit à même de réaliser un de ses vœux les plus ardents, celui de créer dans sa paroisse, une association d'hommes conçue dans un esprit qui répondit mieux aux besoins de la population dont il est le père, et qui tient le milieu entre les habitudes de piété que suppose la première, et les inconvénients que peut entraîner la méthode suivie dans la seconde. Il en chargea M. l'abbé Massard qui se mit aussitôt à l'œuvre, et rédigea ce plan dont le mérite a été sanctionné de concert par l'expérience et les suffrages de l'autorité. C'est le 20 décembre 1840, et dans la salle des Frères dirigeant l'école d'adultes du faubourg Saint Antoine, que M. Massard ouvrit, en présence de 40 élèves, le cours des nouveaux exercices. En peu de temps, la salle devint trop étroite, et les réunions se tinrent dans la chapelle des catéchismes de la paroisse ; mais celle-ci, grâce au nombre toujours croissant des associés, ne tarda pas à devenir insuffisante, et il fallut se décider à ouvrir aux 400 membres composant la conférence de la paroisse Sainte-Marguerite, l'église elle-même devenue forcément la salle d'assemblée (1). La conférence de Sainte-Marguerite ne pouvait manquer d'exciter ailleurs une louable émulation ; déjà deux autres sont établies, créées sur le modèle de celle là, l'une sur la paroisse Saint-Pierre-Ju-Gros-Cailou, l'autre sur Saint-Sulpice. Cette dernière, pourvue de moyens plus puissants que la paroisse du faubourg Saint-Antoine, compte déjà 600 membres, et tient ses séances dans les vastes caveaux de cette église, transformés en une salle magnifique. Le Gros-Cailou en compte environ 800. Une conférence de Saint-François Xavier est en voie d'exécution sur la paroisse Saint-Roch ; une autre vient de s'ouvrir sur Saint-Merry, et dans plusieurs autres paroisses on s'en occupe plus ou moins activement. Presque partout, c'est l'école d'adultes qui fournit le noyau de ces réunions ; c'est dire que les admirables Frères des Ecoles chrétiennes en sont partout les promoteurs et les soutiens !

C'est sous les auspices, la haute surveillance et la protection toute spéciale de Mgr. l'archevêque de Paris que se fondent les conférences de St-François-Xavier ; et certes, le noble prélat ne pouvait qu'accueillir avec bonheur et favoriser de toutes ses forces une institution qui répond d'une manière si heureuse à sa sollicitude pour une partie de son troupeau aussi nombreuse, aussi digne d'intérêt, qu'une certaine force des choses tenait jusqu'ici en dehors de l'action religieuse. Dans chaque paroisse, la conférence a pour supérieur le curé ; mais elle est dirigée spécialement par un des ecclésiastiques de la paroisse que ses qualités personnelles rendent plus particulièrement propre à ce genre de fonctions. Nous avons assisté plusieurs fois aux séances de la paroisse Sainte-Marguerite, et pour ne rien dire du dévouement si louable avec lequel M. l'abbé Massard se consacre à la direction de son œuvre, genre de mérite par lequel se recommanderaient également une foule d'autres membres du clergé de Paris, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer à quel point ce zélé prêtre possède les qualités spéciales nécessaires pour réussir dans cette direction, tout cet ensemble qu'on appellerait le genre, et que relève un organe merveilleusement approprié à l'étendue du local.

À la vue du développement pris par une association qui se compose, pour parler le langage du Code, de plus de vingt personnes, l'autorité s'est émue, et les conférences de Saint-François-Xavier sont devenues pour elle l'objet d'une attention, d'une surveillance et d'une étude sérieuses. Nous sommes loin de l'en blâmer ; nous dirons plus, elle a fait son devoir. Mais comme elle l'a fait sans prévention, comme elle a exercé cette surveillance avec sagesse, comme elle s'est livrée à cette étude avec intelligence, et même, nous le croyons, avec ces bienveillantes pensées que devaient lui inspirer naturellement et le but de l'Œuvre et le caractère sacré des hommes qui la dirigent, il est résulté de son examen un sentiment plus complet de l'utilité de cette Œuvre, et des immenses services qu'elle est appelée à rendre aux classes populaires. Elle a compris que c'était une œuvre éminente de moralisation, œuvre de lumières et de paix, elle ne forme aujourd'hui d'autre vœu que celui de voir se multiplier et s'élargir ces enceintes où le peuple se pressera pour s'y façonner à des habitudes et à des doctrines que tous les gouvernements ont tant d'intérêt à favoriser et à propager.

(1) Dans la crainte de choquer des scrupules respectables, et pour conserver à ces réunions une forme plus familière et plus attrayante, on retire le saint Sacrement du tabernacle et un voile est tendu devant le maître-autel. Deux fois par an seulement, à Noël et à Pâques, on célèbre une messe de communion, et l'on donne un salut solennel. Pour tous les associés défunts, l'Œuvre fait dire cinq messes de Requiem, et chanter un service auquel tous les autres membres sont convoqués.

Oh oui ! puisse grandir et se développer par toute la France, l'Œuvre sainte et populaire qui dès aujourd'hui fait luire une consolante aurore sur l'avenir si sombre de notre société. Une démoralisation effroyable pèse sur elle, et de poignantes inquiétudes agitent les esprits prévoyans qui la suivent sur cette pente rapide où elle court ; or, voilà que Dieu vient jeter dans la balance une œuvre régénératrice qui exerce et étend ses conquêtes au sein des masses que la corruption travaille, et qu'aucune autre influence ne protège assez contre ses entraînements. Sans doute, il ne faut pas nous flatter de voir céder à son action bienfaisante cette masse entière du peuple parisien, au sein de laquelle tant de natures ou mauvaises ou complètement abruties tiennent une si large place ; mais que les bonnes natures s'éveillent et se rapprochent, que sous les auspices de la religion, mille centres se forment, et groupent par une assimilation naturelle et facile tous les éléments dispersés sur lesquels ont pris tous les sentiments honnêtes, dès lors la bonne part de la population se dessinera, se comprendra, se reconnaîtra ; ses membres se soutiendront les uns les autres, et, forts de cet appui mutuel, ils pourront exercer avec quelque succès la double action de leur exemple et de leur prosélytisme. Nous sommes porté à croire d'ailleurs que le succès de cette sainte entreprise sera plus facile, plus rapide, plus complet dans les villes des départemens que dans la capitale. NN. SS. les évêques de France, dont plusieurs ont été déjà témoins par eux-mêmes de ces réunions, et qui en ont apprécié les heureux fruits, voudront accueillir, protéger, favoriser d'une manière toute spéciale cette institution providentielle qui par des enseignemens appropriés, sait atteindre une population étrangère aux habitudes religieuses, qui lui montre le chemin de nos temples, qui l'y conduit par la main, et qui donne aux pasteurs la joie de voir chaque jour quelque âme frapper à la porte, et se ranger avec foi, dévouement et persévérance au nombre des véritables enfans de l'Eglise.

Univers.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

La paroisse de Laprairie vient de donner un témoignage bien haut et bien noble de l'attachement et de la reconnaissance qu'elle conserve pour Mgr. de Toronto. Tout le monde sait que ce digne évêque desservait cette paroisse, lorsqu'il en fut retiré pour être promu à la dignité épiscopale. Par sa bonté, son zèle, et ses soins, il s'était acquis l'estime et l'affection de ses ouailles qui ne se le virent arracher qu'avec le plus grand regret. A peine eut-on appris à Laprairie que Mgr. de Toronto était arrivé à Montréal, que l'on proposa de prier Sa Grandeur de vouloir bien s'y rendre dans le cours de la semaine suivante, pour y chanter une grand'messe au milieu de ses anciens paroissiens, dans cette belle et grande église, qui, grâce à son zèle, a été élevée à la gloire de Dieu dans cette paroisse. La fête fut fixée à mardi dernier. Lundi soir, Sa Grandeur s'embarqua sur la *Princesse*. En arrivant au quai de Laprairie, elle y trouva tous les citoyens du village et une partie de ceux des campagnes qui étaient venus avec le plus grand empressement au-devant d'elle. Elle se rendit au milieu de ce cortège à l'église, où après avoir fait une courte prière, elle vint sur la galerie du presbytère. Là elle témoigna toute sa reconnaissance pour l'accueil pompeux et solennel qu'on venait de lui faire. Elle ajouta, que malgré l'éloignement des lieux où la tenait sa position actuelle, elle n'avait point oublié les braves et généreux citoyens et habitans de Laprairie, qu'au contraire, son affection pour eux était toujours la même. Le lendemain, Sa Grandeur chanta la grand'messe en habits pontificaux. Il y eut une musique et un chant parfaits. Mgr. adressa à toute la paroisse réunie à cette fête un discours touchant et pathétique.

Après la messe, il y eut au presbytère un dîner splendide, préparé par les citoyens. Les principaux du village et de la campagne s'y trouvèrent. À la fin du repas, l'on proposa la santé de Mgr. de Toronto qui renouvela ses remerciemens aux braves citoyens de Laprairie. Il dit que quoiqu'il ne se fût par attendu à la réception solennelle qu'on lui avait faite, cependant il n'en était pas du tout surpris, que pour s'expliquer tout ce qu'on avait fait dans la circonstance présente il suffisait de connaître le caractère et le bon cœur canadien, que tous les étrangers admirent ; qu'il se réjouissait de voir la paix, l'union, la charité, enfin toutes les vertus religieuses et sociales fleurir dans cette paroisse, etc. Ensuite Sa Grandeur proposa une seconde santé pour la prospérité de la paroisse de Laprairie. La troisième fut proposée par le Capt. Wheterall, ce véritable ami de l'ordre, du gouvernement et des Canadiens. Cette santé fut pour les Pères qui desservent la paroisse de Laprairie. Le capt. Wetherall dit que rien n'était plus juste que de rendre hommage au mérite des messieurs qui travaillent avec tant de zèle et de succès au bien de cette paroisse et qu'il était à désirer non seulement qu'on put les conserver longtemps dans ce pays, mais encore les voir s'y fixer d'une manière stable, afin

qu'ils puissent donner à leur œuvre toute son étendue. Le P. Tellier, comme le plus ancien des Jésuites présents, répondit qu'il regrettait sincèrement que le P. Chazelle fut absent dans ce moment pour répondre, au nom de sa communauté, à un discours aussi flatteur ; mais qu'il allait le faire lui-même d'après ce qu'il éprouvait dans son cœur. Il dit qu'ils étaient prêts non seulement à sacrifier leurs soins, leurs peines, leurs travaux, mais même leur santé et leur vie au bien d'une paroisse aussi reconnaissante envers ses bienfaiteurs, et qu'il espérait que la suite prouverait la vérité de ce qu'il avançait. Il n'est pas nécessaire de dire que toutes ses santés et ces discours furent accueillis avec applaudissemens.

Après le dîner, Mgr. revint prendre son passage au steamboat, étant accompagné encore d'une grande foule qui ne le voyait s'éloigner sitôt qu'avec le plus grand regret. Plusieurs des principaux citoyens firent le voyage de Montréal. Ils auraient désiré accompagner Mgr. de Toronto jusqu'au Séminaire ; mais Sa Grandeur, étant montée dans une voiture qui l'attendait tout exprès, leur fit agréer ses remerciemens et ses excuses pour ce dernier témoignage d'attachement dont ils voulaient l'honorer encore.

Il est bon de remarquer que la conduite que les citoyens de Laprairie ont tenue dans cette circonstance solennelle est parfaitement en harmonie avec celle qu'ils ont toujours tenue envers ceux qui les ont desservis, et qu'ils tiennent encore envers ceux qui les desservent actuellement. On peut dire à leur gloire que la générosité, la charité, l'union entre les citoyens et les familles forment le caractère particulier de cette vertueuse population.]

M. Kelly, curé de Sorel, parti en novembre dernier pour l'Europe, est de retour en cette ville depuis mardi. M. Raymond, membre du Séminaire de St. Hyacinthe, qui a fait le voyage en même tems ne sera de retour au Canada qu'en octobre prochain, ne devant laisser Paris que vers la mi-septembre, en la compagnie du R. P. Telmont.

Nous reproduisons avec plaisir de l'intéressant *Journal de Québec* la communication suivante, qui, tout en constatant le zèle et la piété des paroissiens de l'Islet, atteste aussi le talent du correspondant qui nous paraît écrire en vers comme en prose avec une égale facilité.

« Nous aimons à voir les généreux efforts des paroisses qui s'empressent de perpétuer le souvenir des consolations qu'elles reçoivent de notre sainte religion, et c'est pour nous un vrai plaisir d'annoncer que nous avons été témoin d'une cérémonie édifiante due au zèle religieux, à l'esprit d'union et de sacrifices qui anime les paroissiens de l'Islet. Et qu'ils permettent à un passant de les féliciter de tout son cœur.

« On se rappelle que, l'an dernier, M. Mailloux, vicaire-général du diocèse, donna à cette paroisse une retraite de quatre jours pendant lesquels la ferveur de ceux qui en suivaient les exercices, leur empressement à recueillir la parole sainte le dédommagèrent des fatigues qu'il éprouvait en exerçant son pénible ministère.

« C'est pour perpétuer le souvenir précieux de cette première retraite paroissiale que les habitans de l'Islet avaient, à la clôture des exercices, résolu d'ériger un monument. Il est terminé : tout en témoignant de leur bon esprit, il atteste aussi leur générosité.....

Diverses causes semblaient concourir à ralentir les heureuses dispositions des contribuables et à déconcerter les directeurs de l'entreprise ; mais on sait les prodiges qu'enfante une population unie, une population bien dirigée ; voilà donc à quoi il faut attribuer le brillant succès qui couronne aujourd'hui l'œuvre des paroissiens de l'Islet. Les contretemps et les fatigues ont été mis de côté, on ne s'est laissé vaincre par aucun obstacle, on a mis la main à l'œuvre et les efforts bien dirigés ont créé un monument glorieux à la religion, glorieux au pays ; car la croix si magnifique, élevée si majestueusement sur le roc de l'Islet, outre qu'elle plaît au Chrétien dans l'âme duquel elle fait naître des pensées consolantes, montre au citoyen un monument gracieux et imposant assis sur un rocher âpre et nu dont l'aspect naguère contrastait le regard. Les embellissemens simples et élégans à la fois dont on a enrichi la base et les alentours du monument s'harmonisent bien ensemble et témoignent du bon goût qui a présidé à la direction des travaux. Ce roc, si triste et si sombre, dont le génie de l'homme a su tirer un parti si avantageux, la religion l'a ennobli et les travaux des paroissiens ont été sanctifiés par les prières de l'église.

« Hier, mercredi, le 16 du courant, anniversaire de la clôture de la retraite paroissiale de l'Islet, dont les souvenirs consolans demeureront si longtemps gravés dans les cœurs, Mgr. l'évêque de Sidymc, précédé du clergé de la paroisse, accompagné d'un bon nombre d'ecclésiastiques des environs, se rendit à la suite d'une immense procession à l'endroit où l'on avait érigé la croix. Ce lieu est assez distant de l'église pour donner à une procession si nombreuse et si solennelle les moyens de se déployer avec avantage. Le pieux pontife à la procession était salué à certains intervalles par des décharges sonores de mousquetterie et de pièces d'artillerie. Un chœur de musi-

ciens et de chanteurs ajoutait par le charme des accords et par des voix mélodieuses à la beauté imposante de la fête. Enfin joignez à tout cela un nombre compétent de bannières, d'étendards, d'inscriptions, etc., préparés avec un goût exquis, et vous aurez l'idée de ce qui se passait-là, à cet instant où une magnifique procession d'hommes à cœurs religieux et généreux s'avavançait gravement pour accomplir une œuvre de religion. L'immense population s'agenouilla religieusement aux pieds des 39 degrés qui conduisent à la plate-forme sur laquelle est assise la base du monument ; une troupe d'enfans des écoles, bien organisée, était échelonnée dans ces degrés et le clergé occupait le palier et environnait la croix. Ce fut un moment de bonheur pour les braves gens qui nourrissent de si belles dispositions, lorsqu'ils virent le digne prélat appeler les bénédictions du ciel sur leur œuvre. Inutile d'ajouter que leur conduite fut tout le jour pleine de tact et des sentimens de la foi la plus vive. Sa Grandeur, après les prières finies, prononça un discours empreint d'onction et de pathétique, analogue à l'édifiante cérémonie qui réunissait un si grand concours. Il donna de justes et flatteurs éloges au zèle et à la piété de ceux qui avaient concouru à cette belle œuvre. Il engagea les paroissiens à persévérer dans ces beaux sentimens dont il lui était si agréable de les voir animés. Puis énuméra les douces et agréables émotions qu'il éprouvait dans un cœur la vue de la croix, les consolations qu'elle inspire et les satisfactions qu'elle procure, alors que dans la vie tout est amer.....

« Après cette allocution, toute la masse du peuple qui avait écouté avec immobilité se mit en marche vers l'église ; une grande portion d'assistans demeura néanmoins prosternée au pied de la croix, absorbée dans la pensée des vérités qu'avait énoncées le pieux évêque, ou recueillie dans un sentiment de piété profonde ; ne s'occupant que de la croix et de Jésus dont elle proclame si énergiquement les sublimes enseignemens. Il nous semblait que chacun s'occupait à redire :

Croix, berceau du chrétien, tu nous donnes la vie,
Trône, char triomphal, chaire de vérité ;
Autel où tous les jours pour nous se sacrifie
La victime de grâce et d'immortalité.

Fils de l'homme ! homme Dieu ! sur la croix tu t'immoles.
La croix, l'espoir du juste et l'effroi du pervers,
Reçoit d'un Dieu mourant les dernières paroles ;
La croix ouvre les cieus et ferme les enfers.

Croix auguste, salut ! salut, croix vénérable !
Ivre du sang d'un Dieu, témoin de ses douleurs ;
Chère au cœur déchiré que l'infortune accable :
Il oublie à tes pieds, il bénit le malheur.

Loin d'ici des vainqueurs l'impitoyable gloire,
Si fatale aux vaincus qui tombent sous leurs coups.
La croix, signal de paix, dans son humble victoire,
Nous offre des exploits plus nobles et plus doux.

Du monde racheté la terreur est bannie,
Espérez, ô mortels !..... Quelle immense rançon !.....
Un instrument de mort, d'horreur, d'ignominie
Nous donne le salut, la joie et le pardon.

La croix fait fuir l'impie et terrasse le doute :
Elle nous montre un Dieu mort pour le genre humain.
Pour retourner au ciel il choisit cette route :
Pourrions-nous désormais prendre un autre chemin ?.....

Croix auguste, salut ! Salut, croix vénérable,
Dieu nous a tous guéris, puis sauvés par sa croix.
Gloire à la croix ! Régniez, brillez, signe adorable,
Sur nos cœurs, sur nos champs et sur le front des Rois. »

FRANCE.

— M. Rappetti vient de clore, pour cette année, au Collège de France, son Cours de Législation comparée. Nous avons assisté à cette seconde clôture, et elle nous a donné la douce confiance que l'enseignement du jeune et savant professeur avait été constamment catholique. C'est un besoin pour nous de constater qu'un professeur arbore notre drapeau dans un établissement où se débitent chaque jour tant de grossiers mensonges et d'impicités.

— Le ministre de la guerre, ayant appris que dans quelques localités les honneurs militaires prescrits par le décret du 24 messidor an XII, sont, hors des cérémonies publiques, rendus dans les églises aux diverses autorités militaires, judiciaires et administratives, vient d'adresser au commandant de la place de Rouen, une lettre par laquelle il lui déclare que cet usage est interdit, comme contraire au principe immémorial qui veut que tous les honneurs particuliers cessent dans l'intérieur des églises, parce qu'alors on ne doit rendre hommage qu'à Dieu seul.

ANGLETERRE.

— Durant les quatre dernières années, la religion catholique a fait beaucoup de progrès à Loughborough, près Leicester, et dans son voisinage, grâce aux Frères de la Charité, institut religieux récemment fondé à Rome. Quelques-uns de ses membres sont professeurs au collège de Ste. Marie à Oscott, et quelques autres se livrent à l'œuvre des missions. A la suite d'une retraite donnée par ces religieux, le jour de Pâques, 61 convertis firent leur abjuration, et furent ajoutés à un grand nombre d'autres qui l'avaient faite auparavant. Les Frères de la charité ont établi plusieurs écoles pour les

garçons et les filles ; un grand nombre de protestans y envoient leurs enfans de préférence aux écoles protestantes.

ECOSSE.

— Dans une visite pastorale que le docteur Carruthers, vicaire apostolique d'Edimbourg, vient de faire à Dundee, il a administré le sacrement de confirmation à plus de 200 personnes, parmi lesquelles on comptait 30 nouveaux convertis. Durant ces quatre dernières années, le prélat a confirmé environ 1,000 personnes. Dans ce nombre, 100 étaient de nouveaux convertis des diverses sectes protestantes.

PRUSSE.

— Reconnaisantes de tous les services rendus à l'humanité souffrante par les bonnes sœurs de Saint-Charles Boromée, qui dirigent avec autant de soins que d'intelligence le magnifique hôpital civil de Trèves, les princesses de Prusse ont adressé au président suprême des provinces rhénanes, pour l'église de ce bel établissement, un superbe crucifix, une nappe d'autel des plus riches et un ostensor en vermeil dont le soleil est enrichi de pierreries. Ces objets dignes de la munificence royale ont été remis à la révérende mère supérieure par l'entremise du maire.

ÉTHIOPIE.

Travaux des missionnaires catholiques.—Un missionnaire latin, envoyé par la propagande, a pénétré en 1842 dans l'Éthiopie, où, depuis environ un demi-siècle, aucun prédicateur de l'Évangile n'avait pu parvenir. À l'époque de son arrivée à Adua, on expulsait de cette ville quelques missionnaires hétérodoxes qui s'y trouvaient. Traîné devant une nombreuse assemblée de prêtres abyssiniens, il vit, par la miséricorde divine, se changer en un jour favorable l'orage qui le menaçait.

On lui demanda d'abord ce qu'il était. Il répondit : Catholique romain et prêtre.—Pourquoi venez-vous en Abyssinie ?—Pour apprendre la langue éthiopienne, pour visiter mes frères et travailler au salut de leurs âmes.—Qui sont ceux que vous appelez vos frères ?—Tous les chrétiens de l'Éthiopie, et vous surtout, qui êtes revêtus de la dignité du sacerdoce.—Adorez-vous la croix, la très-sainte Vierge, saint Michel et saint Georges ?—Je n'adore que Dieu seul ; mais je vénère la croix où ont reposé les membres du Rédempteur, j'honore d'un culte particulier sa divine mère, et j'invoque les anges et les saints.

—Combien y a-t-il de naissances en Jésus-Christ—Deux, l'une éternelle qu'il tient du Père, et l'autre temporelle dans le sein de la sainte Vierge Marie.—Très-bien, nous sommes contents ; vous pouvez demeurer parmi nous sans crainte.

Fût-elle ensuite par le roi, et accueilli avec courtoisie par les puissans citoyens de la ville, le missionnaire reconnut bientôt toutes les erreurs dont l'ignorance et l'incurie du clergé du pays avait souillé leur croyance. Dans une conférence religieuse qu'il tint avec ces prêtres, il les fit convenir que l'Esprit-Saint procède du Père et du Fils, qu'en Jésus-Christ il n'y a qu'une seule personne et deux natures, que la chaire de saint Pierre est la première du monde, que la vérité y réside, et que de là elle se répand chez tous les peuples.

Après ces préliminaires, le missionnaire leur demanda pourquoi ils n'étaient pas unis à la chaire de Rome.—Nous ne le sommes pas, répondirent-ils ; mais nous respectons tous les saints catholiques, et nous honorons leurs vertus.—Pourquoi donc ne demandez-vous pas un évêque de Rome ?—Ce n'est pas l'usage ; c'est à Alexandrie de nous l'envoyer.—Mais Alexandrie est aussi unie à Rome, que vous reconnaissez pour le seul siège de la vérité—Eh bien, c'est à Alexandrie de s'accommoder avec Rome.—Me permettez-vous d'écrire à Rome, et de demander au pape qu'il envoie sa bénédiction à ses fils dans une terre si lointaine ?—Oui, certainement ; dites-lui aussi que nous respectons dans le bras qui nous bénit le bras de saint Pierre, et même celui de Jésus-Christ.

On attend à Adua d'autres missionnaires catholiques ; on aime à espérer que Dieu bénira leurs travaux apostoliques, et qu'à d'aussi heureux commencemens on verra répandre, par des fruits abondans de salut et de vie, le progrès si désiré de la mission dans l'Abyssinie.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

— Nous pouvons donner comme une nouvelle certaine dont nous garantissons l'authenticité que plusieurs Canadiens viennent d'être invités par Son Excellence à accepter un siège au Conseil Législatif ; de graves considérations ont empêché plusieurs d'en venir jusqu'à présent à une détermination ; nous avons pour le moment nos raisons pour n'en pas dire davantage.

Aurore.

— On lit dans un journal du Haut-Canada :

“ On nous prie d'annoncer les dons suivans, fait par son Excellence le Gouverneur-Général, savoir : £25 pour aider à achever l'église de Nasshgwaga ; £25 pour l'église de Emilie ; £25 pour aider à agrandir l'église St. Jean de Peterboro.”

ANGLETERRE.

— Un grand nombre d'électeurs influents du bourg de Marylebone se sont réunis dans l'hôtel de M. B. Hall, Portman-square, pour délibérer sur la question de savoir si dans les circonstances actuelles il ne conviendrait pas de faire une démonstration politique sur l'état et les affaires de l'Irlande. On remarquait dans l'assemblée un grand nombre de députés irlandais. Plusieurs discours ont été prononcés ; les orateurs qui ont pris la parole se sont accordés à dire qu'il serait impolitique d'adresser une

pétition au parlement pour lui signaler la nécessité de faire droit aux justes réclamations de l'Irlande, et qu'il serait plus convenable de faire un appel à la reine, en la priant de dissoudre le parlement et de renvoyer le ministère actuel. M. B. Hall a donné lecture d'un mémoire qui exprime en termes énergiques l'indignation que la politique du ministère envers l'Irlande a inspirée au pays, et contient une prière à S. M. de renvoyer le ministère s'il persiste dans son refus de rendre justice à l'Irlande. Ce mémoire a été adopté à l'unanimité.

L'assemblée a décidé ensuite qu'il y aurait un grand meeting du bourg pour faire une démonstration en faveur de l'Irlande. Une commission a été nommée pour faire les préparatifs nécessaires.

— La troisième lecture du bill des armes d'Irlande a dû avoir lieu le 1er août, à la chambre des communes. Apportera-t-on dans l'exécution de ce bill toute la rigueur que fait supposer la haine fanatique des anglicans contre les catholiques ? Nous ne savons ; à l'une des dernières séances des communes, sir Robert Peel a déclaré que le gouvernement était décidé à monter à l'égard de l'Irlande, autant de sentimens de justice que de conciliation, mais qu'il veillerait à l'observation rigoureuse des lois.

IRLANDE.

M. O'Connell à Dundalk.—Le meeting de Dundalk a été très nombreux et très animé. Au milieu de l'encadrement d'immortelles et de lauriers on lisait, sur un de ces arcs de triomphe, cette inscription : “ La reine, O'Connell, Agus Erin go Bragh ! ” Sous un autre arc de triomphe était élevé le buste d'O'Connell, tenant à la main les clés du parlement irlandais. Sur un arc de triomphe auquel était suspendue une couronne de roses s'élevait au milieu d'un vert feuillage, on lisait cette inscription : “ Moïse de l'Irlande salut à toi, qui a terrassé nos ennemis, Dundalk te bénit ! ” Puis on voyait un portrait du libérateur, et au-dessous ces mots : “ Je suis Irlandais.”

M. O'Connell, arrivé la veille à Drogheda, avait couché chez M. Nicolas Markey, squire, à Wolshestown ; à 11 heures du matin, il a trouvé le cortège à Lurgon-green-gate, et il a fait son entrée en ville. Il était venu, pour grossir le cortège, des habitans de localités très éloignées, de Garrick, Mulross et Killarney. Le fauteuil a été occupé, sur la plate-forme qui avait été disposée pour le meeting, par M. de Vernon. Après plusieurs protestations de dévouement à la reine, on proposa un vote de confiance dans M. O'Connell, adopté avec acclamation.

Le libérateur se leva et dit : Messieurs, il y a de quoi être fier vraiment de se trouver au milieu de tant de braves habitans du Nord disposés à soutenir la cause nationale. Je veux sur le champ vous faire part d'une découverte fort ingénieuse qu'a faite tout récemment le *Times*, ce curieux journal. La voici, cette découverte : Jamais en Angleterre on n'a su comprendre l'Irlande ! Il fallait toute la sagacité d'un Saxon pour découvrir ce mystère impénétrable. (On rit.) Et remarquez bien que ce même malicieux journal engageait il y a trois semaines le gouvernement à user de force vis-à-vis de l'Irlande et à écraser l'esprit du repeal. (Oh ! oh !) Je l'ai appris à Mallow. La menace était fière, la réponse ne l'a pas été moins. (On applaudit.) Aux agresseurs anglais, j'ai présenté la constitution anglaise, notre égide toute-puissante ; et je les ai mis au défi d'exercer leurs menaces ; vous le savez déjà, et je ne le répéterais pas ici, si, dans l'*Evening Mail*, je ne venais pas de lire une menace à peu près identique. A la même menace, je réponds par le même défi. Voilà pourquoi je me répète. Il est bon que l'ennemi soit prévenu de ce qui l'attend. (On applaudit.) La constitution sera respectée par nous ; nous resterons tranquilles ; mais malheur à qui oserait nous attaquer. (Applaudissemens.)

Le *Times* a prétendu que, laissant de côté la raison, je ne faisais que déclamer contre les Saxons. Pourquoi me priverais-je d'attaquer le Saxon, si le Saxon le mérite ? (On rit.) Peu m'importe le nom, ce serait un turc, que je l'attaquerais de même. (Ecoutez.) Le *Times* ne se fait pas faute de m'attaquer. Je suis, dit-il, un pauvre orateur, tombant sans cesse dans des redites : vous comprenez bien que l'opinion du *Times* n'est fort indifférente. Vous êtes mes seuls juges, et c'est à vous de savoir et de dire si je ne soutiens pas comme je le dois la cause du repeal. (Certainement.) Puisque vous me comprenez bien, je désire que vous soyez vous-mêmes mes apôtres, et que partout vous professiez ma doctrine, celle du repeal. (Ecoutez.)

J'ai été salué aujourd'hui par les habitans de Monaghan, Newry et Belfast. (Une voix : Dites aussi les hommes de Meath et de Cavon.) Oui, c'est ce que je veux dire ; j'ai été salué par les hommes du nord, et tous me dirent : l'Irlande pour l'Irlande. (Oui.) Ainsi, trois provinces et la majeure partie de la quatrième sont d'accord avec moi. Fort de cet appui, je défie tous les Wellington, vainqueurs dans les batailles ; tous les Peel, exercés dans toutes les dextérités de la politique, je les défie de m'empêcher d'obtenir le repeal. (On applaudit.) Pour l'avoir, deux conditions sont nécessaires. (Ecoutez.) Il faut d'abord vous conduire, comme vos chefs vous y engagent, paisiblement, dans les limites de la loi, et vous faire inscrire au nombre des membres de l'association du repeal. Je suis venu tout exprès pour vous inviter à entrer dans l'association ; le voulez-vous ? Voyons, que celui qui consent à se faire inscrire lève la main. (Toutes les mains se lèvent au même instant.) Bravo, mes amis, il n'est pas dans toute l'Europe un seul général qui puisse recruter tant de braves à la fois ni faire faire aussi régulièrement l'exercice ! (On rit.)

Pas de lutte sanglante, pas d'émeute, pas de violence ; je ne veux pas que vous vous attiriez le moindre mal, et je veux cependant que vous obtie-

blez le repeal, et vous l'aurez. (On applaudit.) Evitez soigneusement toute collision avec les orangistes. (Ecoutez.) Vous savez qu'ils ont aussi bien le droit de pétitionner contre le repeal que vous l'avez vous-mêmes de faire des pétitions pour cette mesure. Ainsi laissez les s'assembler de leur côté, et pas un mot provocateur; autrement vous compromettrez votre cause. A plus forte raison pas de sifflets et surtout pas de violence. L'homme qui se rend coupable d'un crime donne de la force à son ennemi: on m'a demandé pourquoi je ne pousserais pas plus avant le nord, sûr d'y rencontrer une population qui ne souffrirait jamais que l'on fit la moindre démonstration contre les repeals? (Certainement.) Je n'irai pas, parce que je ne veux pas donner de prétextes aux orangistes, qui considéreraient ces meetings comme des insultes.

Pour moi-même comme pour les habitans du Nord de l'Irlande, je dois éviter tout ce qui pourrait produire une fâcheuse irritation. (Ecoutez.) Mon vœu le plus ardent, c'est que nous n'ayons plus d'ennemis en Irlande; plaise au ciel que tous les Irlandais fraternissent! Je ne désire qu'une chose, faire jouir l'Irlande entière des douceurs de la paix. (On applaudit.) Il n'est pas dans le nord un seul presbytérien qui n'ait à gémir sous le poids écrasant de l'église anglicane, pas un protestant pauvre qui ne désire une modification des relations actuelles entre le propriétaire et le fermier. Je ne leur veux pas de mal; car je veux au contraire qu'il soit apporté un remède à leur maux. (Ecoutez.) Tous les Irlandais pour l'Irlande, et l'Irlande pour tous les Irlandais! voilà ma devise. J'ai déjà obtenu quelque chose pour la liberté de l'Irlande; mais l'exécution de ma tâche serait imparfaite si je n'obtenais pas que l'Irlande appartint aux Irlandais. Le Saxon et l'étranger dictent des lois à l'Irlande. Donnons l'Irlande aux Irlandais: et les Irlandais à l'Irlande. (Applaudissemens.)

Un banquet de 600 couverts est donné dans la soirée.

Après les toasts d'usage en l'honneur de la reine, de la famille royale et du peuple, M. Nicolas Markey, président, porte un toast à l'homme connu de toute l'Europe et de toute l'Europe civilisée comme l'ami de la liberté civile et religieuse, à l'homme entre les mains duquel reposent les destinées de la patrie; grâce à ses efforts moraux, il a si bien su discipliner le peuple, que celui-ci est décidé à soutenir ses libertés sans violer la loi; cet homme est O'Connell. (Acclamation.)

M. O'Connell, d'une voix émue: La noble et majestueuse scène dont j'ai été aujourd'hui le témoin, le bon ordre, la discipline admirable que j'ai remarqué dans les rangs de nos amis, cette attitude imposante d'hommes déterminés, qu'en un instant, si l'on voulait, on pourrait faire passer du calme réfléchi au mouvement passionné, à un enthousiasme universel pour notre sainte cause! vous le dirai-je, messieurs, eh bien! ce tableau magnifique qui se déroule encore à cette heure devant mes yeux charmés, a rempli mon âme d'un sentiment indéfinissable, insolite. Pourquoi? c'est que ce sont là des signes certains de l'approche du moment décisif où, par suite de notre conduite, l'Irlande, cette chère patrie, sera replongée dans une inévitable misère, ou élevée par nos vertus à la dignité d'un peuple indépendant. (Sensation.) Si nous brusquons les choses, c'en serait fait de notre cause: si nous demeurons fermes dans les voies de la modération, le succès est assuré. (Ecoutez!) Pourrais-je, dans de telles circonstances, ne me pas sentir ému? Il y va du sort de la patrie. N'allez pas croire, amis, que mon cœur faiblisse. Non, je suis sans craintes, je sais que le danger n'existe plus, et que de notre discrétion dépend le complément de notre victoire. (Applaudissemens.)

Je ne viens pas vous faire un discours, je veux faire une affaire. Je sais que je suis dans le nord de l'Irlande, où l'on aime mieux les affaires que le plaisir, et je tiens à vous prouver, habitans fermes et vigoureux du nord, que je ne vous le cède en vigueur, ni en fermeté. (Ecoutez.) Et je viens vous dire ce que déjà vous avez vu: que le ministère, fier et superbe d'abord, est maintenant humble et timide. De toutes les menaces passées du duc de Fer et de Peel, il n'est rien resté: les menaces n'ont pas été répétées, et maintenant tout est dit à cet égard: votre réunion si belle et si imposante couronne dignement toutes celles qui ont eu lieu en Irlande. Honneur à vous! Vous avez ajouté à l'histoire du matin un magnifique *post-scriptum*; il est démontré aujourd'hui que tout le peuple irlandais veut du repeal. Cependant je ne suis pas encore content. (On rit.) Dimanche je serai à Waterford, puis j'irai à Tallamore, au cœur de l'Irlande, à Tuam, dans le Connaught, où je dois assister à un repeal, sous les auspices de Jean de Tuam. (On applaudit.) Je dois aussi aller à Castibar, sans compter les autres rendez-vous qui me sont demandés, et partout j'espère entendre le cri du repeal sortir de toutes les bouches. (Applaudissemens.) Et je voudrais bien savoir, en présence de cette clameur générale, quelle puissance du ciel ou de l'enfer pourrait refuser le repeal à l'Irlande!

Je n'avais assurément pas besoin de venir recueillir de votre bouche l'assurance de votre dévouement à la cause du repeal; mais je veux que nos ennemis soient convaincus de notre union, et le duc de Wellington, pauvre vieillard, le sait bien.—Ils disent dans les autres ministériels de Londres: "On parle d'un nouveau *repeal-meeting*: laissez-les faire, cela ira bien; ils finiront par se fatiguer tout naturellement." Sottes gens! qui s'imaginent que nous nous rassemblons pour le plaisir de tenir des meetings, et qui ont l'air de ne pas se douter qu'après ces meetings, s'ils sont superflus, il y aurait 919 choses de choses substantielles à faire (*some thing substantial to do*) (Ecoutez.) Nous voulons, par ces meetings, prouver à tous, amis comme ennemis, que tous les Irlandais, jusqu'au dernier, périront s'il le faut pour

la cause qu'ils ont embrassée. (Applaudissemens.) Mais les choses n'en viendront pas à cette extrémité, nous sommes trop forts pour être attaqués; et, s'ils l'osaient, j'ai la consolante certitude que notre succès ne serait pas douteux. Je l'avoue, j'ai eu deux ou trois fois la pensée qu'ils méditaient une nouvelle irruption à la Cromwell en Irlande, mais, Dieu merci, nous n'avons pas à redouter des massacres horribles. Nos phalanges sont trop compactes. L'Ulster tout entier se rallie à nous, et la flamme qui paraît dans le nord ne manquera pas d'être attisée par la mesquine persécution des propriétaires qui empêchent leurs fermiers de venir à nous.

Laissons le mouvement national se compléter, et alors il faudra aviser à prendre un nouveau parti. Il s'agira de méditer le plan de restauration du nouveau parlement irlandais. Le recensement de la population en 1831 servira de base pour désigner les villes qui devront envoyer des représentans au parlement d'Irlande. Toute ville comptant 9,000 habitans a droit à la représentation, qui s'élèvera au chiffre de 300 membres y compris ceux des comtés. Toute ville ayant droit à la représentation devra fournir 100 liv. st. et envoyer à Dublin des commissaires pour délibérer sur le plan que j'ai en vue. Toute ville qui refuserait de faire ce sacrifice serait indigne, à mon avis, d'être représentée dans la chambre des communes d'Irlande. Tout commissaire désigné qui ne s'empresserait pas de faire ce sacrifice, ne mériterait pas d'être élu plus tard par ces mêmes villes. Ainsi j'aurai à Dublin 300 membres réunis par accident. Un dépôt sera formé des sommes que je viens d'indiquer, et l'assemblée pourra se dissoudre dès le lendemain si la loi l'exige. En supposant que nous ne puissions pas avoir des séances comme députés, je ne vois pas qui nous empêcherait de nous réunir comme agens investis de la confiance des localités.

Croyez bien que j'ai parfaitement mûri mon plan; j'ai sérieusement examiné l'acte du parlement, et je ferai mes 300 hommes par toutes ses clauses (On rit.) Aucune objection ne pourra être faite à ce plan, et 300 hommes siègeront, ayant la nation derrière eux. La sanction de la couronne, qui seule manquera, pourra être facilement donnée en vertu des prérogatives royales. Nous aurons besoin d'un garde des sceaux, chancelier d'Irlande.

Une voix.—Sera-ce Sugden?

M. O'Connell.—Oui, Sugden, si on veut bien le payer. (On rit.) Quand les rites de convocations auront été signés en due forme, il sera constitué des Collège-Green. (Applaudissemens.) Pour la réalisation d'un plan aussi simple, j'ai besoin de l'appui d'une nation, et j'ai cet appui. (Applaudissemens.) Je m'attends à rencontrer des difficultés, et je saurai en triompher. Après m'être si longtems occupé de politique, il faudrait que je fusse bien stupide de ne pas m'y connaître. (On rit.) Hommes du nord, je vous avais promis de vous expliquer l'affaire qui m'amenait au milieu de vous, et j'ai tenu ma parole. Tenez-vous prêts pour les événemens qui approchent. Il est de votre devoir d'aider autant que possible à la résurrection de la patrie, qui pourra être beaucoup plus rapide que vous ne le pensez.

Rien n'est impossible pour l'Irlande. Quatre millions d'hommes décidés à faire triompher leur cause vertueusement et sans crime, doivent infailliblement obtenir la victoire. Mes amis, si jamais l'inspiration eût pu me manquer, assurément je ne serais pas ici. (Se tournant vers la galerie des dames.) Les gracieux visages que j'aperçois ne le cèdent en rien à la beauté des sites que j'ai parcourus! Admirateur enthousiaste des beautés de la nature, je n'ai pu sans ravissement contempler ces belles campagnes, théâtre de combats pour la cause de l'Irlande. Si, à des époques tragiques, les Irlandais eussent été unis comme aujourd'hui, jamais la victoire n'eût trahi leurs drapeaux. O! clan de Bön, célébré par le poète, ce sera un jour glorieux que celui où tes rues seront jonchées de feuilles et de fleurs, où le lord-lieutenant, escorté par tout ce qu'il y aura de noble en Irlande, descendra de Dame-street jusqu'à Collège-Green. C'est alors que les représentans du peuple d'Irlande et les états Irlandais, sous la direction de leur président, salueront l'Irlande affranchie et béniront le jour où l'union aura roulé dans la poussière! (Tonnerre d'applaudissemens.)

—Un très-remarquable meeting de *repealers* a eu lieu à Tuam, le 23 juillet, disposé et arrangé par le clergé catholique, son archevêque en tête. M. O'Connell y a reproduit tous ses argumens en faveur du rappel de l'union, et ses assurances d'un succès qu'il attend, dit-il, de l'affaiblissement de l'Angleterre.

Il s'offrait une occasion de donner un témoignage nouveau de son respect pour la légalité. Le libérateur ne l'a pas laissé échapper. Dans une petite localité, à Ahascragh, des arc-de-triomphe avaient été dressés; des agens de police furent envoyés pour les renverser. Les habitans les ont saisis à coups de pierres, et un des agens a été blessé.

A peine informé de cette infraction à ses recommandations, M. O'Connell a mis la ville en interdit, et, quelque prière qu'on lui eût faite, il n'a pas voulu y passer pour se rendre à Tuam. Bien plus, il a fait retirer les cartes de *repealers* à ses habitans, déclarant qu'ils étaient indignes, à ses yeux, de faire partie de l'association du rappel.

"Ils n'ont pas craint, a-t-il dit, de violer ce beau principe de la paix sur lequel était basée notre grande maxime de force morale. Quelle a été la conséquence de cette conduite criminelle? Nos ennemis, dans le voisinage d'Ahascragh, sont triomphans et déjà beaucoup d'habitans sont en prison.

"Ah! si la violence était indispensable, s'il était besoin de se montrer, je vous l'eusse dit, et tout le monde se fût montré. Mais ces violences n'étaient pas nécessaires; pourquoi? parceque nous pouvons, par les voies lé-

gales, arriver à ce que nous désirons. Notre marche doit être toute pacifique. A quoi bon les violences ? Nous sommes trop forts et trop nombreux pour être intimidés par nos ennemis.

« Mes amis, veuillez, je vous en prie, propager par tout le Connaught que les violateurs de la loi ne méritent pas protection. La protection est pour ceux qui savent souffrir vertueusement l'inconduite inique de ceux qui les offensent... Nous obtiendrons le rappel sans coup férir. »

M. O'Connell a continué, à ce propos, de faire connaître les diverses parties de son plan de réforme. Il a trouvé un digne emploi aux revenus actuels de l'Eglise anglicane d'Irlande. Après la victoire, il les consacra à l'abolition des maisons de travail, espèces de geôles pour les pauvres, et à l'établissement d'hospices et de refuges.

Le libérateur a annoncé pour le 15 août un meeting-monstre, qui se tiendra sur la hauteur de Tara, dans le comté de Meath. On y procédera à l'organisation de la *société persévératrice*, composée de 300 notables, membres de la noblesse, qui doivent délibérer sur la formule du rappel et l'établissement d'un parlement national, et cela sous les auspices et le patronage de la religion.

« J'espère, a-t-il ajouté, que le premier jour de mai de l'an prochain ne se lèvera pas sur nous sans que le rappel soit consommé. Déjà, vous le savez je vous ai conduits à la victoire en plus d'une occasion. J'ai puissamment contribué à abaisser la suprématie protestante. On dit que sur ses ruines nous voulons élever la suprématie catholique. Non, tel n'est pas notre but. Tout ce que je veux, c'est de rendre l'Irlande libre et glorieuse. »

Après M. O'Connell, Mgr. Hale, archevêque de Tuam, a aussi adressé d'ardentes exhortations à la foule, ainsi que l'évêque de Galway.

Deux ou trois cent liv. st. ont été le résultat de la collecte faite, pour la cause du rappel, dans cette nombreuse réunion.

— Une grande assemblée de *repealers*, qui vient d'être tenue à Enniscarthy, dans le comté de Wexford, avait, dit-on, réuni près de 300,000 personnes. On y était accouru par terre et par mer, et tous les prélats catholiques du comté étaient présents.

L'allocation de M. O'Connell, différente par la forme des allocutions précédentes, leur a ressemblé par le fond ; mais il y a toujours dans ces harangues quelque chose de neuf et d'imprévu qui agit fortement sur les masses, sans que le libérateur cesse néanmoins de les maintenir. Cette fois, il a encore insisté sur la nécessité de ne pas donner prise, par des violences, aux adversaires de l'Irlande.

« Jamais, a-t-il dit, la position ne fut meilleure. Voyez ce qui se passe dans le royaume-uni : l'Angleterre et l'Ecosse sont à couteaux tirés sur la question religieuse. Quand, ensuite, l'Angleterre veut opprimer l'Irlande, vous comprenez que, si elle se retourne vers l'Ecosse, elle trouve ce pays plus disposé à nous donner appui qu'à la secourir. »

« Que se passe-t-il encore dans le pays de Galles ? Les petits habitans de Galles sont en état de rébellion nocturne ; ce n'est pas à la clarté du jour, c'est à la faveur des ombres de la nuit que se révoltent ces habitans. Après avoir détruit les portes, ils vont tâcher de faire abolir les dîmes. »

« En Angleterre, 20,000 ouvriers charbonniers ont été renvoyés dans le Staffordshire ; on les dit décidés à s'armer de piques et à se rendre à Londres, marchant quatre de front, pour demander à Peel et à Wellington ce qu'ils entendent faire en leur faveur. »

« Et voilà des gens que l'on ne qualifie pas de rebelles, réservant cette appellation pour nous qui ne portons pas de piques ! Hommes de Wexford, j'ai confiance en vous. Je vous invite à vous enrôler dans mon armée ; nous ne porterons pas de piques : nous sommes des volontaires pacifiques. »

Un banquet, en plein air, a eu lieu ensuite ; il y avait 1,100 couverts. M. O'Connell y a répété que le peuple irlandais, s'il est fidèle à sa cause, fidèle à son caractère, triomphera. Il a ajouté qu'il n'était qu'à la moitié de sa tâche, et qu'il allait continuer sa promenade.

« L'ennemi, a-t-il dit, nous a abandonné le terrain ; le terrain reste ouvert à la révolte, révolte qui ne se trahit au dehors que par des démonstrations pacifiques, par les expressions sympathiques d'un peuple qui demande la liberté, don précieux de la nature et de Dieu. »

Malgré les déclarations pacifiques du libérateur, le gouvernement anglais n'en prend pas moins des dispositions, comme si une lutte devait s'engager avec l'Irlande. Outre le bill des armes, dont le vote arrive à son terme, on continue de concentrer des troupes dans ce pays. Espérons qu'il ne sera plus le théâtre des scènes sanglantes qui s'y accomplirent sous le règne d'Elisabeth, et plus tard sous le *protectorat* de Cromwell.

La cause du rappel gagne chaque jour du terrain, et son principal moteur prend une attitude de plus en plus décidée ; il se montre convaincu davantage qu'il obtiendra pacifiquement le rappel de l'union législative. Il l'a encore déclaré dans l'assemblée tenue le 17 à Dublin.

« Le triomphe du rappel est désormais certain, a-t-il dit. Il suffit pour cela de marcher ; rien ne peut nous arrêter. On me demande ce que je compte faire en définitive. Voici ma réponse : Recueillons-nous d'abord devant Dieu, mettons nos actions sous la salutaire influence de son esprit sacré, et, avec l'agrément de nos évêques, choisissons un jour d'humiliations et de prières publiques. Puis, dans une réunion des principaux propriétaires de l'Irlande, nous aviserons à trouver le meilleur moyen d'approcher la reine et de faire un appel au peuple anglais. »

FRANCE.

— Les œuvres envoyées par les pensionnaires de Rome à l'Académie roy-

ale des Beaux-Arts, consistent en travaux de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure sur acier et de gravure en médaille.

Peinture.—Les lamentations de Jérémie, de M. Murat. La Mort de saint Philippe Bennezy, copie de la fresque d'Andrea del Sarto. Les Prisonniers athéniens récitant les tragédies d'Euripide, de M. Pils. Les Saintes Femmes au tombeau du Christ, de M. Lanouc. La Mort de Troie, de M. Briset.

Sculpture.—Oreste poursuivi par les Furies, de M. Chambardi. Hébéd, l'Empereur Comode, tous les deux de M. Vilain. Le Dieu Mars, copie d'après l'antique, de M. Godde.

Architecture.—Restauration des Thermes de Titus, de M. Oucépénin. Etudes des monuments situés au pied du Capitole, de M. Lefral.

Gravure.—Déposition du Christ, d'après Andrea del Sarto, la Vierge à la chaise, de Raphaël ; la Vierge avec l'enfant Jésus, de Léonard de Vinci ; le Joueur de violon, de Raphaël. Tous ces sujets sont envoyés par M. Pollet. — La Madone, d'après Andrea del Sarto, et le portrait d'Andrea del Sarto, d'après lui-même, de M. Saint-Eve.

Gravure en médaille.—Médaille commémorative des secours apportés aux victimes des inondations du midi de la France, en 1840, et la Douleur pleurant sur la terre, de M. Vauthier.

L'exposition de tous ces ouvrages devait avoir lieu dans les Galeries de l'École des Beaux-Arts, le 1er août, et sera continuée les jours suivants. L'exposition publique des grands prix de Rome de 1843 se fera dans le mois de septembre.

ESPAGNE.

— Quand vous voyez les bulletins de la santé de quelqu'un, signés de plusieurs médecins, se succéder rapidement dans les journaux et chez le concierge de l'hôtel ; quand vous y lisez : « Le malade a reposé deux heures la nuit dernière ; le pouls s'est un peu relevé. La matinée a été moins bonne ; l'agitation fébrile a redoublé... » cela vous paraît avec raison de mauvais augure, et vous craignez que les billets de faire part ne tardent pas à suivre.

Eh bien, les dépêches télégraphiques qui arrivent d'Espagne depuis quelques jours, sont tout-à-fait dans le genre des bulletins qui se publient avec la signature des médecins, sur la santé de leurs malades. « Tel jour, à telle heure, Madrid était tranquille ; dans la soirée du 24, Barcelone avait repris un peu de calme ; la malade a passé une assez bonne nuit. A telle heure de la matinée suivante, les symptômes d'agitation ont reparu. A telle autre heure de tel jour, il est survenu un petit redoublement de crise à Madrid, à Saragosse, à Séville ou à Valence. Une saignée a été pratiquée aux malades. L'affaiblissement a succédé ; mais à 8 heures du matin, il y avait apparence de mieux, et on espérait que cet état se soutiendrait toute la journée. »

En voyant toutes ces variations se succéder dans la maladie de l'Espagne, n'y trouvez-vous pas quelque ressemblance avec les symptômes que les médecins consignent dans leurs bulletins, et qui précèdent les billets de faire part ? Toujours est-il que cet état habituel des pays révolutionnaires indique de deux choses l'une : ou que leur maladie est incurable, ou qu'ils ne savent pas choisir leurs médecins. Il est vrai que celui d'Espagne est en prison.

— Le supplément du *Phyre des Pyrénées* contient la lettre suivante sur l'action qui s'est engagée un moment sous les murs de Madrid entre les deux armées. Cette lettre est datée du 22 juillet :

« Il est neuf heures et demie. La division de Zurbaro et de Saona vient d'être opérée. Ce dernier a été amené prisonnier dans cette ville. L'action n'a duré qu'un quart-d'heure : les troupes alors se sont embrassées. Zurbaro s'est échappé avec deux bataillons. Narvaez est à sa poursuite ; nous pensons qu'avant la fin du jour il sera pris et conduit ici. »

« La perte du côté de Zurbaro a été de 17 blessés et 2 morts, du côté de Narvaez 3 blessés. J'espère qu'après demain nous nous embrasserons. La force de Zurbaro était de 18 bataillons, 4 escadrons et 2 batteries. Le général Schelly a été blessé à la cuisse mais légèrement. »

— Une députation de la municipalité de Madrid s'est rendue, le 23 au soir auprès du général Narvaez, elle a été repoussée ; un autre députation, envoyée le 24 au matin, a reçu le même accueil. Enfin la municipalité s'est décidée à se soumettre sans conditions.

Une grande partie des troupes de la division Enna, qui étaient parties de cette capitale à neuf heures du matin, a passé du côté des prononcés.

A l'entrée de la nuit il est parti une commission de l'ayuntamiento dans une voiture escortée, se rendant au quartier-général de Narvaez. Il est question de propositions d'arrangement.

On ne sait pas ce que la milice nationale est devenue, elle n'a disparu comme par enchantement.

Autre Bulletin.—Le 22, Seoane s'avança à deux lieues d'Alcala et prit une position forte en face de son adversaire. Narvaez avait 10,000 hommes et une cavalerie supérieure. Seoane avait 8,000 fantassins et 600 cavaliers, avait vingt pièces de canon, artillerie très-supérieure à celle des insurgés. Le moment critique était venu.

« A 5 heures du matin, dit un journal, Narvaez se porta sur ses adversaires ; la fusillade s'engage, en même tems ses soldats appellent à eux leurs camarades ; la fusillade se relâche bientôt ; Narvaez, dès que sa voix peut dominer le feu de la mousqueterie, adressa une allocution vive et entraînante aux troupes de Seoane qui paraissent ébranlées. Seoane accourt, paie bravement de sa personne, se jette au devant de ses bataillons pour les retenir ; il y parvient un moment et semble avoir rétabli le combat. La nombreuse

cavalerie de Narvaez, conduite par le brigadier Schelly, fait alors une charge qui tourne et enveloppe les troupes de Seoane. Ce mouvement décisif termine cette lutte rapide qui a duré vingt minutes. Aussitôt seize bataillons sur dix-huit vont se ranger sous les drapeaux de Narvaez. Zurbano parvient à emmener deux bataillons avec lesquels il se retire dans la direction de Madrid. Le nombre des tués et des blessés n'a pas été considérable, comme on le pense bien, d'après le peu de durée et la nature de cet engagement. Du côté de Seoane, on comptait une vingtaine d'hommes hors de combat, dont trois morts, et, du côté de Narvaez, quatre blessés seulement. Parmi ces derniers se trouve Schelly, officier de mérite, venu de Valence avec Narvaez et qui s'était déjà distingué au déblocus de Teruel."

La nouvelle de cette affaire, qui décidait du sort de la capitale, s'y répand bientôt, malgré tous les moyens employés pour tromper la population. Désormais, on exprime à haute voix son opinion sur la folie d'une résistance impossible. Mendizabal et les siens veulent la tenter; il parle même de se fortifier dans le palais d'Isabelle; mais la milice n'est plus disposée à servir des projets insensés. Le 25, à la demande des miliciens mêmes, une première conférence eut lieu avec Narvaez; la députation envoyée à cet effet proposa des conditions qui furent rejetées par le général; il exigeait, lui, que la municipalité cessât ses fonctions, que la milice remit ses armes, que les barricades élevées dans la ville fussent à l'instant renversées et les fossés comblés. Après quelques pour-parlers inutiles, il fallut céder et se soumettre sans conditions. Le lendemain, les troupes de Narvaez et d'Aspiroz firent leur entrée à Madrid; tout s'est passé dans le plus grand ordre.

De son côté, le corps diplomatique n'est pas demeuré inactif durant le siège de la capitale. Au dire du *Times*, lorsque le général San-Miguel, sur l'avis d'un conseil de guerre eut fait exécuter les premiers préparatifs de défense, plusieurs membres du corps diplomatique allaient consulter le chargé d'affaires de France sur la marche qu'ils auraient à suivre. Le duc de Glucksberg leur répondit que le gouverneur militaire Lemmery venait de déclarer qu'il défendrait chaque rue, et que finalement il se retirerait dans le palais de la princesse; mais qu'auparavant il ferait sauter les trois magasins de poudre.

Mendizabal, ajoutait-on, avait dit qu'au pis-aller il placera la princesse au milieu des troupes, et se frayerait un chemin à travers les rangs ennemis pour l'enlever de Madrid. Sur l'observation de M. Wesweiler, agent de la maison Rothchild, que le corps diplomatique ne permettrait pas cet enlèvement, Mendizabal répondit: "Eh bien! s'il se permet d'intervenir, j'enverrai aux ambassadeurs leurs passeports, et ceux qui n'auraient pas quitté Madrid dans vingt quatre heures, seront fusillés."

Les ministres des légations secondaires se décidèrent à faire une intervention collective en faveur d'Isabelle. M. Lima, ministre portugais, se rendit auprès de M. Aston pour le prier de se joindre à ses collègues. Le ministre anglais avoua la pensée d'une intervention; il ajouta qu'il fallait décider les assiégeants à reconnaître la neutralité de Madrid; mais qu'il y avait à cela un obstacle, c'est que Narvaez exigerait d'abord que Seoane et Zurbano suspendissent leur marche. Il conclut en recommandant de signer une protestation contre toute attaque dont la résidence d'Isabelle pouvait être l'objet.

Cette réponse fut considérée, par les collègues de M. Aston, comme une protestation contre l'attaque de la capitale par Narvaez. Une note fut alors rédigée par M. de Glucksberg; le ministre anglais, ne la trouvant point assez explicite, en rédigea une autre. Celle-ci ayant été traduite par le ministre de Brésil, on décida qu'on ne la signerait pas, parce qu'elle aurait constitué une intervention indue dans les affaires intérieures de l'Espagne; qu'il fallait observer la neutralité, tout en protestant contre les mesures qui mettraient en danger la vie d'Isabelle.

Une contre-note fut rédigée dans ce sens par M. Washington-Irving, ministre des Etats-Unis; le ministre britannique refusa de la signer, disant qu'elle était dirigée contre la défense de Madrid, alors que le danger de la ville de Ferdinand VII ne pouvait résulter que de l'attaque. Le 16, une nouvelle note, rédigée par MM. Astod et Washington-Irving, fut signée par tous les membres du corps diplomatique et remise au gouvernement. Ils demandèrent, en outre, à Mendizabal la permission, en cas d'attaque, de se rendre au palais et de veiller sur la jeune princesse. Mendizabal leur fit une réponse négative, et ils ont dû déléguer de nouveau dans la soirée.

Mais les événements devaient rendre leur démarche inutile; le sort de Madrid s'est décidé par la défaite de Seoane et de Zurbano. Seoane est retenu prisonnier à Torrejon. Le jour de son échec, il en écrivait les détails au ministre de la guerre d'Espartero. Mais il s'arrêtait après avoir déclaré qu'il donnait sa démission de ses grades et de ses décorations. C'est son aide-de-camp qui a terminé la dépêche, annonçant que Seoane, au moment de la continuer, avait éprouvé une indisposition subite. "Tout est perdu, ajoutait-il, sauf l'honneur qui est resté intact."

"Le règne d'Espartero, dit à ce propos un journal, ne pouvait finir que comme il avait commencé, par une misérable parodie. Spartero copiait Napoléon, et Seoane copia François Ier: tel maître, tel valet. Cet amour effréné d'imitation donne la juste mesure de la taille de ces pygmées."

V A R I E T É S .

—Une affiche, bariolée de vert et de blanc, attire en ce moment l'attention des badauds de Paris, c'est à dire des neuf cent mille habitants de la capitale — car tout le monde n'est-il pas quelque peu badaud ?

Cette affiche, qui brille ainsi entre toutes les autres, grâce à sa nuance singulière, a pour titre, en lettres non moins grosses que gigantesques, le paravol, c'est à dire "manière de faire la queue à tous les voleurs."

Je vous laisse à penser si, à une époque de commandite comme la nôtre, une pareille invention est heureusement trouvée; aussi n'est-il personne qui ne s'empresse de lire cette annonce d'un bout à l'autre, en bénissant le spirituel inventeur et son affiche vert-pomme.

Parmalheur, l'instrument nouvellement découvert ne s'applique qu'aux voleurs qui tentent de s'introduire dans les maisons, ou plutôt il s'applique aux serres des dites maisons, et a pour objet de mettre toutes les portes à l'abri des rossignols. Quant au procédé capable de déjouer les ruses des industriels qui pratiquent le vol à l'action, il est encore à découvrir.

Le Paravol ne consiste pas, comme l'avait déjà inventé M. Fichet, serrurier breveté, en une immense cage en fer qui enveloppe tout à coup le filou au moment où il cherche à introduire une fausse clef dans une serrure. Ce moyen était fort ingénieux, mais coûtait douze mille francs à mettre à une serrure pour empêcher qu'on ne vole cent sous.

Les personnes qui voulaient même un perfectionnement à la chose pouvaient faire ajouter à la cage en question un autre instrument qui se mettait à crier à la garde, à la garde! avec une voix de basse-taille. Seulement M. Fichet demandait quinze mille nouveaux francs pour ladite basse-taille. C'est un peu cher; à ce prix-là, il me semble qu'on pourrait avoir un ténor.

Le paravol de l'affiche vert-pomme est bien autrement à la portée de toutes les fortunes: il consiste tout simplement en une petite machine infernale qui fait explosion au moment où on met la clef dans la serrure, en omettant de remplir les trente-trois formalités préalables qui doivent être accomplies par le bourgeois qui rentre dans son domicile.

Du reste l'inventeur a parfaitement prévu le cas où ce serait le propriétaire du Paravol qui serait cause de l'explosion par suite de distraction: cette machine infernale ne tue pas son homme sur le coup; elle fait seulement un tapage à réveiller en sursaut tout le quartier, et tous les postes des environs prennent les armes.

Le bourgeois, une fois revenu de sa frayeur, s'il en revient, en est quitte pour expliquer à tous ses voisins la cause de ce coup de canon; mais, par malheur, comme il accourt aussi à ce bruit un caporal et quatre hommes, et qu'on ne peut jamais parvenir à rien expliquer à un caporal quand il est entouré de ses quatre hommes, on va tout naturellement coucher au violon!

Il va sans dire que le Paravol, une fois placé dans une serrure, est invisible à l'œil nu, car sans cela les voleurs, qui généralement ne sont pas complètement stupides, ne manqueraient pas de se dispenser de tenter leur entreprise; à moins que par esprit de contradiction ils ne se missent à voler le Paravol lui-même!

Le Paravol ne s'appliquera pas seulement aux serrures: l'inventeur ne manquera pas sans doute d'apporter quelques nouveaux perfectionnements à son œuvre. On parviendra à coudre cet instrument à l'entrée des poches d'habits et des goussets de montre, et toutes les fois qu'on entendra un monsieur faire explosion dans la rue ou dans un passage, on se dira: "Tiens! voilà quelqu'un qui vient de manquer d'être volé."

À moins que ce monsieur n'ait tout simplement eu envie de se moucher et n'ait cherché à prendre son foulard sans y mettre toutes les précautions exigées par le prospectus qui n'aura pas prévu les cas d'éternement subit.

Nous ne savons pas au juste le prix du Paravol, mais nous nous plaignons à croire qu'il n'est pas trop élevé, car sans cela, après avoir acheté cet instrument, le bourgeois aurait le droit de s'écrier tout d'abord: "Je suis volé!"

Pour mon compte, je ne manquerai pas de me procurer un Paravol, du jour où j'aurai un coffre-fort rempli de billets de banque; mais, jusque là, je continuerai à confier ma serrure à la garde de Dieu et de mon portier.

P. D.

REMEDE CONTRE LA RAGE.—Le conseil de salubrité de Paris vient de publier l'avis suivant sur les moyens préventifs à employer en cas de morsure de chien enragé: "Toute personne mordue par un animal enragé, ou soupçonné tel, devra, à l'instant même, presser sa blessure dans tous les sens, afin d'en faire sortir le sang et la bave. On lavera ensuite cette blessure, soit avec de l'alcali volatil étendu d'eau, soit avec de l'eau de lessive, soit avec de l'eau de savon, de l'eau de chaux ou de l'eau salée, et, à défaut, avec de l'eau pure ou même de l'urine, puis on fera chauffer à blanc un morceau de fer que l'on appliquera promptement sur la blessure."

CONGRÈS DE CIGOGNES.—A Teerns, aux environs de Leeward, un couple de cigognes s'occupait activement de la construction de son aire, lorsque survint un autre couple qui en revendiqua la possession; de là, querelle et combat acharné, dont la victoire resta indécise, et les derniers venus s'éloignèrent à tire d'ailes. Cependant, ils revinrent bientôt après; mais cette fois, accompagnés d'une troupe de leurs camarades, qui se formèrent en assemblée délibérante, et, à grand bruit de becs et d'ailes, rendirent un arrêt faisant droit aux deux cigognes qui avaient été trouvées en possession du nid, et déboutant de leur demande les nouveaux venus qui leur avaient disputé la propriété. Après avoir prononcé ce jugement, l'assemblée s'est éloignée avec la partie perdante, et le couple vainqueur s'est remis à arranger sa demeure, que personne depuis n'est venu lui contester.

LA FAIM.—Quel est cet enfant qui pleure au milieu de ces vagabonds déjà condamnés par le tribunal correctionnel pour un ban rompu ? Il semble qu'il a honte de porter l'uniforme gris des détenus, et de se trouver en si mauvaise compagnie. Sa figure est agréable et annonce de l'intelligence. Ses yeux gris sont mouillés de larmes et se tournent de tems en tems vers une grosse femme qui paraît être sa mère.

C'est Jean-Pierre Arnould, que l'huissier a de la peine à faire parler lorsqu'il l'amène à la barre du tribunal pour répondre aux questions de M. le président. Il a quinze ans, et si jeune il est accusé de vol et de vagabondage. Le pauvre enfant ne se défend pas contre la prévention ; il avoue le fait, jamais vagabond n'a inspiré plus d'intérêt qu'Arnould.

M. le président :—Vous avez été arrêté le 30 juin, à minuit, dans le marché des Prouvaires ?

Arnould, essuyant ses larmes :—J'avais faim ; je cherchais quelques croûtes de pain dans les places des marchandes.

M. le président :—Il paraît que vous aviez quitté vos parens depuis quelques jours : pourquoi ne restiez-vous pas avec eux ?

Arnould :—Mes parens m'avaient placé chez un fabricant de la rue Saint-Denis ; je gagnais quinze sous par jour. L'ouvrage vint à manquer, on me renvoya ; je ne voulais pas être à la charge de mes parens, j'ai fui leur maison ; je n'ai pas eu de moyens d'existence.

M. le président, avec bonté :—Votre intention n'était pas de voler dans le marché des Prouvaires ; pourquoi n'avez-vous pas attendu au lendemain pour en demander ?

Arnould :—J'avais trop faim ; il y avait deux jours que je n'avais rien mangé ; il me semblait que j'allais mourir. Oh ! ça fait bien mal, la faim.

Le pauvre enfant sanglote et se jette dans les bras de sa mère, qui s'approche pour le réclamer.

M. le président, à Mme. Arnould :—Pourquoi ne veillez-vous pas sur votre fils ? Abandonné à lui-même, il pourrait se rendre coupable de délits plus graves et être puni.

La mère :—Ce n'est pas de ma faute ; je l'aime bien, mon enfant ; mais si vous saviez comme il est changé pour ses parens depuis qu'il est sorti du collège. Il a fait ses classes, notre petit Jean, il est devenu savant, et, quand il a fallu se mettre au travail d'atelier, il n'a pas pu mordre ; il ne pensait qu'à la grammaire et à son latin. Il faut qu'il soit bien porté pour les livres, parce que, quand il avait un moment, avant qu'il nous échappât, il l'employait à lire sur les quais les vieux livres qu'on y expose.

M. le président :—Ce n'est pas un mal.

La mère :—Faites excuse, Monsieur, parce que, obligé de faire des ballons élastiques, vu que son père est fabricant de ces choses-là, le petit est devenu sombre et taciturne. Ce serait un savant si ça pouvait être poussé ; mais nos moyens ne nous permettent pas de le tenir encore au collège.

M. le président :—Il faut que vous promettiez de veiller sur lui, de tâcher de lui donner un état en rapport avec ses goûts, et le tribunal vous le rendra.

La mère :—Rendez-le-moi, messieurs, vous serez justes ! Pauvre petit, rester deux jours sans manger. Il est capable de tout pour avoir des livres.

La mère a ramené son fils à l'atcher des ballons élastiques.

EXTRÉPÉDITÉ.—Un pasteur basque, nommé Iribarne, faisait paître ses brebis sur les hautes montagnes de la commune de Saint-Just. Tout à coup, un grand bruit se fait entendre près de lui. C'était son compagnon fidèle, le gardien du troupeau, qui était aux prises avec une monstrueuse louve. Le féroce animal, dont la rage était extrême, allait sans doute l'emporter sur le courageux chien de montagne, lorsque, armé de son redoutable bâton, le berger accourt à son aide. Après une lutte opiniâtre, la louve lâche enfin prise et s'enfuit. Elle se réfugie dans une caverne voisine. Là, l'intrépide berger la poursuit. De l'ouverture de l'ancre, il la harcèle, la provoque, et, grièvement blessée sans doute, elle sort en poussant des hurlemens affreux qui font retentir l'écho sauvage, et elle laisse le pasteur en possession d'une énorme portée de six louveteaux.

ANNONCE PHÉNOMÉNALE.—Dans un de ses derniers numéros, le *Times*, journal de Londres, contient pour un seul notaire, George Robins, 622 lignes, qui, au prix de 9 fr. la ligne, produisent 5,598 fr., indépendamment des nombreuses annonces qui concernent d'autres intérêts et d'autres particuliers.

UN MARIAGE RARE.—Le 19 mars dernier, un musicien de profession, nommé George Pui, et âgé de 106 ans, a épousé, à Sepsigeorgy (Hongrie), Anne Horvath, veuve, âgée de 62 ans. Leur union a été bénite à l'église catholique par le curé Fulop, en présence d'un grand nombre de notabilités du pays. Parmi les cadeaux qui leur furent présentés après le repas des noces, par les parens et les amis, figurait un cercueil, offert par un menuisier. Quelqu'un ayant demandé à Pui pourquoi il se mariait encore, il répondit : "Voyez-vous, j'avance déjà en âge, et dans la vieillesse on peut avoir besoin d'un soutien." Pui était très-jeune lorsqu'il se maria la première fois. Il devint père de 5 fils et de 6 filles, et grand-père de 125 enfans. Le vieillard est encore très-alerte et ne connaît aucune infirmité de la vieillesse. Il mange sobrement, bien qu'il ait encore fort bon appétit.

VOITURES DE PARIS.—On compte à Paris plusieurs milliers de voitures de toute espèce. Sur quatre-vingts places stationnent plus de quatre mille

voitures publiques. Leurs variétés et leurs noms se sont multipliés à l'infini depuis le vieux fiacre jusqu'aux élégantes et sveltes citadines et sylphides. On ne compte pas moins de quatorze entreprises de voitures-omnibus qui parcourent la ville dans toutes les directions. Le service des environs de Paris occupe un nombre de voitures plus considérable qu'il ne l'a été à aucune autre époque ; les diligences-messageries s'accroissent aussi, en déployant une activité sans égale ; les malles-postes, les chariots de toutes les industries, les voitures colossales du gaz portatif et des entreprises de déménagemens remplissent cet ensemble gigantesque, qui fait à chaque instant trembler le sol en mettant en péril la vie des habitans.

POPULATION DU ROYAUME-UNI.—D'après le recensement de 1841, la population de l'Angleterre, du pays de Galles et de l'Ecosse, est de 18 millions 521,583 individus, dont 9,513,985 femmes. La population de l'Irlande est de 8,175,238. Voici comment se divisait cette population, sous le rapport religieux, en 1834 : Membres de l'Eglise établie, 852,064 ; presbytériens, 342,336 ; protestans dissidens, 21,808 ; catholiques romains, 6,427,712.

PROSPECTUS.

A tous les MM. les curés du diocèse de Québec.

LE Soussigné se propose de publier un petit pamphlet, ayant pour titre : **REGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE** ; il contiendra un grand nombre de traits intéressants, relatifs à la Tempérance, dont la plupart sont des faits arrivés sous nos yeux.

Ce pamphlet sera rédigé par un des membres du clergé ; il contiendra de 100 à 120 pages, format in-dix-huit, et se vendra au prix modique de quinze sous.

Le Soussigné ose espérer que MM. les curés de campagne engageront leurs paroissiens à y souscrire. Et s'ils daignent se charger de l'agence pour cet ouvrage, ils sont respectueusement priés de faire parvenir, avant le 15 septembre prochain, la demande du nombre d'exemplaires qu'il leur faudra ; car l'impression sera commencée à cette époque, et il ne sera plus possible au Soussigné de recevoir de nouvelles demandes. Aussitôt que l'impression sera terminée, il en sera donné avis, par la voie des journaux. Toutes lettres doivent être franches de port, et seront adressées au Soussigné, bureau du Canadien, Basse-ville de Québec.

STANISLAS DRAPEAU.

Voici les noms de quelques membres du clergé, qui ont bien voulu m'honorer de leurs souscriptions ;—

M. le CURE de QUEBEC.
M. le CURE de St. ROCH.
M. J. AUCLAIR, Ptre.
M. H. ROUTIER, Ptre.
M. J. B. OLSCAMPS, Ptre.

AVIS A M. LE CLERGE.

A VENDRE par la Soussignée, 15 pièces de **LAWN DE TOILE** pour Surplis et Aubes, très-fin et bien transparent. Cette marchandise est nouvelle en ce pays.

Montréal, 15 août 1843.—4f

N^o. 134, Rue Notre-Dame.

A VENDRE A CE BUREAU

PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfans l'étude de la langue anglaise à l'usage des Ecoles du diocèse. 1ère. édition. Prix, 15 sols.

EN VENTE A CE BUREAU,

PETIT MANUEL

DE LA MARIAGE ET DE LA COÛTE

du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTRÉAL.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½ d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, Ptre. de l'ÉVÊCHÉ
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.